

Nomenclatures des lots

Étant donné la grande taille de son cimetière, la Fabrique de Saint-Anaclet s'est dotée d'un plan, ce qui permet de localiser rapidement les lots. Le cimetière est composé de quatre sections subdivisées en lots dont chacune a ses particularités. Afin de pouvoir informatiser la gestion des lots, il a été nécessaire de créer une nomenclature correspondant au plus près aux particularités inhérentes à des années de gestion soumises aux changements juridiques.



Depuis sa création, le cimetière de Saint-Anaclet a été segmenté en lots de grandeurs diverses, selon les besoins des familles. Pour faciliter la numérotation des lots au moment d'effectuer leur informatisation, ces derniers ont été fractionnés de manière à établir des lots de dimensions égales dans chacune des sections du cimetière. À titre d'exemple, un concessionnaire qui possédait un lot permettant l'inhumation de 8 cercueils a vu son lot être subdivisé en 4 lots pouvant recevoir 2 cercueils.

L'avantage de cette reconfiguration permet aux gestionnaires de la Fabrique de modifier la grandeur d'une concession à la date de son expiration, sans modifier sa numérotation dans le cas où la réservation du lot n'est pas renouvelée par la famille concessionnaire. Ainsi, ledit lot pourra être cédé en tout ou en partie à d'autres concessionnaires. De plus, comme les familles sont moins nombreuses qu'auparavant et que les mœurs ont évolué vers un plus grand recours à des urnes cinéraires, la taille d'une concession peut être revue à la baisse lors de son renouvellement. Ce nouveau mode de gestion permet de diminuer les coûts de location tout en permettant de céder une partie d'une concession à d'autres concessionnaires.

Autre avantage important de cette nouvelle numérotation en quatre sections, c'est qu'elle permet aux concessionnaires ou aux visiteurs de retrouver rapidement l'emplacement qu'ils recherchent. Voici la nouvelle structure du cimetière :

La section **Familiale Ancienne** est située près de l'église, sous la nomenclature **FA**.

La section **Familiale Nouvelle** est située au sud du charnier, sous la nomenclature **FN**.

La section **Individuelle Ancienne** est située à l'ouest du charnier, sous la nomenclature **IA**.

La section **Individuelle Nouvelle** est située à l'est du charnier, sous la nomenclature **IN**.



La nomenclature des sections a été gravée sur de petits blocs de granit, enfouis dans le sol bordant l'allée qui part de l'église à la hauteur de la salle Réal-Lamontagne en direction du charnier. Les deux premières lettres sur ces blocs indiquent la section où trouver l'emplacement du défunt recherché. Une troisième lettre est ajoutée pour indiquer la rangée où se retrouve votre lot; la lettre **A** correspond à la première rangée, la lettre **B**, à la deuxième, et ainsi de suite. Par exemple, la première rangée de monuments de la section **Familiale Ancienne** correspond au bloc **FAA**; la seconde, au bloc **FAB**, et ainsi de suite. En s'approchant du charnier, la numérotation des blocs correspondant à la section **Individuelle Nouvelle** deviendra **INA** pour la première rangée, suivie de **INB** pour la seconde rangée, et ainsi de suite. Puis, au sud du charnier, la section **Familiale Nouvelle** sera identifiée par les lettres **FNA**, **FNB** et ainsi de suite. Pour la section **Individuelle Ancienne**, sise à l'ouest du charnier, les blocs enfouis sont placés au début de la rangée de pierres tombales sous la nomenclature **IAA**, **IAB**, etc.

FN	A						
	B						
				IAK			
	IN	C	CHARNIER	IA	I		
		D			J		
	INB			IA	H		
	INA				G		
				IA	F		
				E			
				D			
				C			
				B			
				A			
	FAM						
	FA	L					
		K					
	FA	I					
		J					
	FA	H					
		G					
	FA	F		CALVAIRE			
		E					

	FA	D C	
NON UTILISÉ	FAB		
	FAA		
	Voie d'accès		
ÉGLISE			

Vous pouvez prendre connaissance des différentes grandeurs de lots dans l'onglet **Lots et tarifications**. Initialement, la longueur attribuée au lot était inférieure à celle des sections nouvelles, car, avec le temps, la longueur des cercueils a dû être allongée pour tenir compte de l'accroissement de la taille des gens. Au moment de procéder aux inhumations dans les anciennes sections, les responsables de la gestion du cimetière doivent porter attention particulière afin de ne pas empiéter sur les lots de la rangée adjacente, car les nouveaux lots sont légèrement plus longs que les anciens. Veuillez noter toutefois que la tarification est la même pour tous les types de lot, peu importe leur taille.

Des lots de taille inférieure au standard proposé dans l'onglet **Lot et tarifications** sont offerts dans la section **Individuelle Ancienne**. Par contre, ces lots sont réservés exclusivement à l'inhumation d'urnes funéraires. Communiquer avec un des responsables de la gestion du cimetière, mentionnés dans l'onglet **Contacts** pour discuter d'une tarification ajustée en fonction de l'espace désirée.